



COMMUNE DE COURCELLES-LES-SEMUR

ANNÉE 10 N° 38

LE P'TI COURCELLOIS

DATE DE PARUTION : 30 MARS 2017

LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL

SOMMAIRE

- Le mot du Maire et du conseil
- Informations municipales
- Petit mémo à conserver
- Manifestations et cérémonies
- Vie communautaire
- Coupon réponse



Voilà déjà 10 ans que le P'ti courcellois a vu le jour.

L'ensemble du conseil municipal vous informe de toute l'actualité de la commune. Les habitants sont bien sûr invités à faire part de leurs remarques, de leurs annonces.

Ce petit journal se veut être le lien entre les habitants à tous les points de vue. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos souhaits concernant les prochains numéros.

En moyenne, 4 numéros par an sont édités et la version informatique est accessible sur le site de la commune.

Petit mémo à conserver
 Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : les mercredis de 17 h à 19 h
 Numéro de téléphone de la mairie : 03.80.97.23.44
 Ramassage des ordures ménagères : poubelle jaune les mardis matins et poubelle noire les mercredis matins
 Site web de la commune de Courcelles : www.mairie-courcelles-les-semur.fr
 Passage du boulanger de Précý-/thil: les lundis, mercredis et samedis — S'inscrire auprès de Mme le Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

* Sinistre du calvaire du cimetière (septembre 2015) :

Une nouvelle contre-expertise rassemblant tous les acteurs concernés a eu lieu le 7 mars dernier. L'ensemble des intervenants s'est mis d'accord sur les devis. L'architecte engage les démarches auprès de la DRAC concernant le permis de construire à refaire ou non . Nous sommes tous d'accord sur le fait que cet édifice doit être remis en place dès que possible. Au final, tout devrait être pris en charge par les assurances des entreprises, et cela ne devrait rien coûter à la commune.

* Rue de l'église :

Des travaux ont eu lieu afin de canaliser la source qui se situe Rue de l'Eglise et de faire en sorte qu'elle se déverse dans les canalisations d'eaux pluviales.

* Travaux pour le tirage de la fibre optique :

Les travaux ont débutés comme promis le 9 janvier 2017. Ils dureront environ 70 jours, si aucune mauvaise surprise ne survient. Début du tirage de la fibre normalement prévu semaine 14 (soit 1ère semaine d'avril). Nous vous tenons au courant

* **Les travaux de la mairie sont finis ! :**

Suite à l'accident de février 2015 (un poids lourd avait glissé pour venir percuter le mur de la mairie), les travaux qui ont été engagés sont enfin terminés. La commune dispose maintenant d'un WC accessible aux personnes à mobilité réduite avec un point d'eau froide, et la lumière !

* **Aménagement de 4 cavurnes au sein du cimetière :**

Fin d'année 2016, 4 cavurnes ont été installés dans le cimetière afin de permettre aux personnes qui le souhaitent une alternative entre le colombarium et la sépulture classique. Ces cavurnes se situent dans la partie nouvelle, un peu plus haut que le colombarium. Merci de vous adresser au secrétariat de mairie pour de plus amples renseignements.

* **Manifestation sportive du 2 avril 2017 :**

Le Vélo Club Semurois organise une randonnée cycliste dans les environs de Semur-en-Auxois. L'un des parcours traversera la commune.

* **Récompense concours Villes et Villages fleuris :**

Le 8 décembre 2016 a eu lieu la remise des récompenses Villes et Villages fleuris. La commune de Courcelles-les-Semur s'est vue attribuer une récompense sous la forme de graines et de bulbes qui seront plantés prochainement.

* **Changement des horaires d'ouverture des services de la Sous Préfecture de Montbard au public :**

Depuis le 1er novembre 2016, les services d'accueil du public de la Sous Préfecture de Montbard sont ouverts du lundi au vendredi uniquement en matinée.

Cela concerne l'accueil des particuliers et des professionnels pour les démarches relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation des véhicules.

Pour les particuliers, les guichets relatifs à ces deux démarches sont ouverts de 8h45 à 12h30.

A noter : de nombreuses démarches peuvent se faire en ligne. Les usagers sont invités à consulter la rubrique « démarches administratives » du site interne de la préfecture de Côte d'Or : www.cote-dor.gouv.fr

* **Carte Nationale d'Identité :**

A compter du 22 mars 2017, les usagers souhaitant obtenir une carte d'identité devront se rendre dans une mairie équipée de dispositifs numériques de recueil des demandes, suite au plan « préfectures nouvelle génération » qui s'appuie sur la généralisation du recours aux télé-procédures ou à des tiers de confiance.

Les demandes seront instruites par des plateformes spécialisées, ce qui permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Les usagers pourront effectuer une pré-demande en ligne, ou venir la faire dans la mairie de leur commune, en créant un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés.

Ils se rendront ensuite dans une des mairies équipées, avec leur numéro de pré-demande pour déposer leur dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Liste des communes dont les mairies sont équipées en Côte d'Or :

Auxonne	Dijon	Pouilly-en-Auxois
Arnay-le-Duc	Fontaine-les-Dijon	Quétigny
Baigneux-les-Julfs	Is-sur-Tille	Saint-Seine-l'Abbaye
Beaune	Liernais	Semur-en-Auxois
Châtillon-sur-Seine	Mirebeau-sur-Bèze	Sombernon
Chenôve	Montbard	Seurre
Chevigny-Saint-Sauveur	Nuits-saint-Georges	Talant

MANIFESTATIONS ET CEREMONIE

Manifestations passées :

* Repas des anciens :

Les anciens du village et les membres du conseil municipal se sont retrouvés samedi 10 décembre 2016 au restaurant le Menhir à Genay pour y partager un repas convivial.

Les personnes n'ayant pas pu se déplacer, un colis préparé par le Cadeau Gourmand de Saulieu leur a été distribué.

* Arbre de Noël des enfants :

Le Père Noël est venu à la rencontre des enfants de la commune dimanche 11 décembre 2016. Malheureusement, peu d'enfants ont répondu présents. Cette année, le Père Noël avait voulu récompensé les plus grands avec une place de cinéma et les plus petits avec un livre.

Pour Noël 2017, l'organisation de cette manifestation sera remise en question !



* Cérémonie des Vœux 2017 :

Cette année, la cérémonie des vœux a eu lieu au sein même de la mairie en raison des températures négatives. Vous y êtes venus nombreux et nous vous en remercions.

* Cérémonie du 19 mars 2017 :

Le comité FNACA ainsi que l'ensemble du conseil municipal ont rendus hommage aux soldats tombés en Algérie. Un dépôt de gerbe a eu lieu.

Manifestations à venir :

* Cérémonie du 8 mai 2017 :

Nous vous invitons à la cérémonie du 8 mai prochain pour commémorer l'armistice de 1945. Elle aura lieu à 11 heures 30 au monument aux morts, en face de la mairie.



VIE COMMUNAUTAIRE

* Avis de locations sur la commune :

Courcelles-lès-Semur étant très bien situé, en périphérie de la grande ville, nous sommes régulièrement sollicité pour savoir si des locations sont disponibles.

Merci de nous faire connaître les disponibilités éventuelles. Nous ferons le relais.

* Site internet de la commune de Courcelles-les-Semur :

Comme annoncé dans le précédent numéro, votre p'ti courcellois est accessible sur le site internet de la commune (www.mairie-courcelles-les-semur.fr). Pour ceux et celles qui n'auraient pas accès à internet, des exemplaires papiers seront distribués.

* Vide grenier du Renouveau Saint Hubert :

Le Renouveau Saint Hubert organise comme tous les ans un vide grenier dimanche 30 avril 2017. Vous pouvez vous inscrire auprès de M. Francis COURSELLE au 03.80.97.04.18

Vide -Grenier



VIE COMMUNAUTAIRE

* **Association Histoire et Avenir :**

Dans votre village des gens s'activent pour créer une dynamique autour de projets et d'animations pour tous.

Votre village vit : Il vous suffit pour le constater de visiter le site de la commune (<http://www.mairie-courcelles-les-semur.fr/vie-economique>).

L'association est née en 2008 avec un grand projet : préserver le patrimoine du village pour l'avenir de nos enfants, des futurs habitants et surtout de créer une animation dans le village afin que les Courcellois se rencontrent et se connaissent.

C'est dans cette optique que vous recevez dans vos boîtes à lettres des invitations à diverses manifestations.

La prochaine déjà lancée est un repas festif le dimanche 26 avril 2017.

De nouvelles activités peuvent être créées pour toutes les générations. Les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

* **Rappel des limitations de vitesse au sein de la commune :**

Il est rappelé à tous que la vitesse est limitée à 45 kms/h au sein de l'agglomération et à 70 sur la portion allant de la limite de commune à l'entrée du village dans le sens Semur-en-Auxois / Courcelles. Nombreux sont les habitants qui se plaignent des excès de vitesse sur cette portion, voir sur l'ensemble de la commune.

Mme le Maire et l'ensemble du conseil municipal rappellent que pour la sécurité de tous, ces limitations de vitesse doivent être respectées.

* **Camion Pizzeria MI PIACE CHE :**

Changement de jour de présence sur la commune de Courcelles les Semur : à partir du mois d'avril, le camion sera présent le jeudi au lieu du mercredi . Rendez-vous jeudi 13 avril au lieu habituel.

Etat civil de l'année 2016

* **Nous ont quittés :**

Mme Marguerite DAUVOIS

Mme Jeannine LELONG

M. Marcello PUTZU

M. Andre FINELLE

* **Naissances :**

Kylie GIROUX

Théo LEGER (Ruffey)

Luna POIROTTE

* **Marlage :**

Béatrice ARNAUD et Jean Luc DEMEERELEERE se sont dit oui devant Mme le Maire le 11 juin 2016.

BOITE A IDEES

Coupon à découper et à déposer à la mairie lors des permanences ou dans la boîte à lettres.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et prénom :

.....
.....

